



Médecin : formation en Bretagne

SOMMAIRE

1 – Formation initiale

Ce chapitre liste les formations dispensées dans le cadre de l'enseignement scolaire secondaire et supérieur en tant qu'élève, étudiant ou apprenti. Les **diplômes sont présentés par niveau de sortie de la formation**, et du niveau CAP au Master (du niveau 5 au niveau 1).

2 – Formation professionnelle continue

La formation continue s'adresse aux salariés, aux demandeurs d'emploi, aux jeunes de plus de 16 ans sortis du cursus scolaire. Certaines formations mentionnées dans le chapitre 1 « Formation initiale » peuvent également concerner ce public. Pour s'informer sur les formations de moins de 3 mois, consultez www.gref-bretagne.com.

Pour connaître vos droits à la formation continue, consultez nos fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne : 4.0 « La formation continue », 4.72 « Validation des acquis de l'expérience » et le guide « Les dispositifs pour l'emploi et la formation des demandeurs d'emploi et jeunes de 16 à 25 ans » (en consultation dans le réseau Information Jeunesse breton et en téléchargement sur www.ij-bretagne.com / S'informer / Se former).

A CONSULTER :

Les métiers de la santé

Fiches Actuel CIDJ et Actuel Bretagne 2.7

www.onisep.fr et www.nadoz.org

(formation initiale)

www.gref-bretagne.com

(formation continue)

www.bretagne.paps.sante.fr

Portail d'accompagnement des professionnels de santé en Bretagne : informations sur les formations, les concours, les bourses, les démarches et les aides à l'installation...

ADRESSES UTILES :

EHESP : école des hautes études en santé publique
15 avenue du Professeur Léon Bernard - CS 74312
35043 RENNES Cedex
www.ehesp.fr

02 99 02 22 00

Renseignez-vous sur les **risques professionnels et la santé** au travail auprès de la CARSAT : www.carsat-bretagne.fr

LEXIQUE

DE : diplôme d'Etat

DIU : diplôme inter-universitaire

DU : diplôme d'université

PACES : première année commune aux études de santé



1 – Formation initiale

FORMATIONS

NIVEAU BAC+1, +2 NIVEAU III

■ Préparation à la PACES

Consultez dans la fiche Actuel Bretagne n°2.7 « Les métiers de la santé », le chapitre consacré aux prépas.

■ PACES

En 1 an à plein temps

► *Publics*

29238 BREST Cedex 03
Université Bretagne Occidentale
UFR Médecine et sciences de la santé
22 av. Camille Desmoulins
CS 93837
02 98 01 64 73
-> www.faculte-medecine-brest.fr

35000 RENNES
Institut régional sport santé
IRSS - Allée Antoine Becquerel
Immeuble Le Nobel
02 99 22 88 12
-> www.irss.fr

35043 RENNES Cedex
Université Rennes 1
Faculté de Médecine
2 av. du Prof. Léon Bernard
02 23 23 44 20
-> www.medecine.univ-rennes1.fr

NIVEAU BAC+5... NIVEAU I

■ DE Docteur en médecine

En 9 ans à plein temps

► *Publics*

29238 BREST Cedex 03
Université Bretagne Occidentale
UFR médecine et sciences de la santé
22 av. Camille Desmoulins
CS 93837
02 98 01 64 73
-> www.faculte-medecine-brest.fr

35043 RENNES Cedex
Université Rennes 1
Faculté de Médecine
2 av. du Prof. Léon Bernard
02 23 23 44 20
-> www.medecine.univ-rennes1.fr

A noter : il existe à l'UBO et à Rennes 1 des diplômes universitaires spécialisés (DIU et DU) permettant aux médecins et futurs médecins d'approfondir leurs connaissances. Il existe par exemple :
- « Accompagnement et soins palliatifs »
- Médecine fœtale
- Sportif de haut niveau...

CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE

L'Ecole nationale préparant et formant aux plus hauts postes (direction, inspection, ingénierie...) en santé est en Bretagne :

35043 RENNES Cedex
EHESP : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique
15 avenue du Pr. Léon Bernard
CS 74312
02 99 02 22 00
-> www.ehesp.fr / Formations fonction publique

Plus d'informations sur les concours, le nombre et les intitulés de poste sur le site du Ministère :
-> solidarites-sante.gouv.fr
rubrique « Les fiches-métiers » et sur les fiches Actuel Bretagne :
- Travailler dans la Fonction publique hospitalière, fiche n°2.03
- Travailler dans la Fonction publique territoriale, fiche n°2.02

Sources : Onisep et sites des établissements – Avril et septembre 2017

2 – Formation professionnelle continue

NIVEAU BAC+5... NIVEAU I

■ DU Urgences vitales pour les médecins généralistes

35000 RENNES
Faculté de médecine
Département de développement professionnel continu
2 avenue du Pr. Léon Bernard
02 23 23 44 10
-> ddpc@univ-rennes1.fr
Condition(s) d'admission : Urgentistes, médecins généralistes, médecins sapeurs-pompiers
Durée de la formation : 8 mois

■ DIU Droit et psychiatrie

35069 RENNES Cedex
Université Rennes 1
Service formation continue
6 rue Kléber - CS 16926
02 23 23 39 50
-> sfc@univ-rennes1.fr
Condition(s) d'admission : Professionnels de la santé, de l'administration, du secteur sanitaire et social, de la justice
Durée de la formation : 6 mois

■ DIU Echographies et techniques ultrasonores

35000 RENNES
Faculté de médecine
Département de développement professionnel continu
2 avenue du Pr. Léon Bernard
02 23 23 44 10
-> ddpc@univ-rennes1.fr

Condition(s) d'admission : Médecin
Durée de la formation : 1,2 ou 3 ans

■ DIU Médecine de rééducation

35000 RENNES
Faculté de médecine
Département de développement professionnel continu
2 avenue du Pr. Léon Bernard
02 23 23 44 10
-> ddpc@univ-rennes1.fr
Condition(s) d'admission : Docteur en médecine (Union européenne) avec 2 ans d'expérience prof.
Durée de la formation : 2 ans

■ DIU Pathologie du football

35000 RENNES
Faculté de médecine
Département de développement professionnel continu
2 avenue du Pr. Léon Bernard
02 23 23 44 10
-> ddpc@univ-rennes1.fr
Condition(s) d'admission : médecins et masseurs kinésithérapeutes avec expérience foot pro ou amateur haut niveau
Durée de la formation : 10 mois

■ DIU Santé de l'enfant

35000 RENNES
Faculté de médecine
Département de développement professionnel continu
2 avenue du Pr. Léon Bernard
02 23 23 44 10
-> ddpc@univ-rennes1.fr



Condition(s) d'admission :
Médecin urgentiste
Durée de la formation : 1 an

■ DIU Sénologie et pathologie mammaire

35000 RENNES
Faculté de médecine
Département de développement
professionnel continu
2 avenue du Pr. Léon Bernard
02 23 23 44 10
-> ddpc@univ-rennes1.fr
Condition(s) d'admission :
Médecin, interne en
gynécologie, radiologie,
cancérologie, anatomie et
cytologie, médecine générale
Durée de la formation : 1 an

■ DIU Urgences traumatologiques

35000 RENNES
Faculté de médecine
Département de développement
professionnel continu
2 avenue du Pr. Léon Bernard
02 23 23 44 10
-> ddpc@univ-rennes1.fr
Condition(s) d'admission :
Médecins d'urgence ou
généralistes avec 3 ans d'exp.
prof.
Durée de la formation : 8 mois